



Devatol®

Spécialité de biocontrôle pour le désherbage
des allées de parcs, jardins et trottoirs



PROPRIÉTÉS

Devatol® contient de l'acide pélargonique, substance active d'origine végétale, qui agit par contact sur les végétaux.
Il agit très rapidement en post-levée contre un grand nombre d'adventices, dicotylédones ou graminées.

Domaine d'application

Devatol® s'emploie pour le désherbage :

- des allées de parcs et de cimetières stabilisées ou sablées,
- des trottoirs gravillonnés,
- des aires de jeux stabilisées,
- des rosiers et pépinières d'arbres et arbustes,
- des cultures florales, des plantes vertes, des bulbes ornementaux.

Devatol® s'emploie également pour la destruction des mousses.



Mode d'action

L'acide pélargonique, substance active de **Devatol®**, appartient à la famille des acides gras et provient du monde végétal (rosiers, colza, géranium). L'acide pélargonique entre dans la couche cireuse de l'épiderme et il s'ensuit très rapidement un dessèchement de l'appareil foliaire dû à son action de contact. Selon les adventices, les symptômes sont visibles quelques jours après le traitement. Quand les conditions sont favorables (températures douces), quelques heures suffisent.

Spectre d'action

Devatol® est non sélectif. Il est efficace à la fois sur les dicotylédones et les graminées au stade jeune, en particulier sur chiendent, prêle, plantains, pissenlit, chardons, liserons, orties. En traitement dirigé, **Devatol®** peut être employé au pied des arbres sans toucher les parties vertes.

Epoque d'utilisation

Devatol® s'emploie du début du printemps à la fin de l'automne, sur adventices déjà levées (stade 5 à 10 cm). Température au moment du traitement : 10 à 25°C.

Nombre d'applications : 2 maximum par an.

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Recommandations d'emploi

Utiliser uniquement sur surfaces perméables et avec un pulvérisateur à rampe muni de caches de protection.

- Éviter le contact avec des matériaux en cuivre, zinc ou résines synthétiques.
- Ne pas utiliser la préparation sur des sols ou des surfaces imperméables telles que le bitume, le béton, les pavés et dans toute autre situation où le risque de ruissellement est important.
- EPI : porter des gants, un vêtement de protection imperméable et un équipement de protection des yeux.

COMPO EXPERT France S.A.S.

49, avenue Georges Pompidou
92593 Levallois-Perret Cedex
Tél. 01 41 05 49 45
www.compo-expert.fr

Nos fiches de données
de sécurité sont
disponibles sur :
www.quickfds.com

UNE SOLUTION DE BIOCONTRÔLE

Devatol® est inscrit sur la liste des produits de biocontrôle* publiée par le Ministère de l'Agriculture.

De ce fait, il est utilisable en espaces verts et voiries, parcs et jardins ouverts au public, y compris à partir de 2017 dans le cadre de l'application de la loi de transition énergétique.

MODE ET DOSE D'EMPLOI

Devatol® s'utilise en post-levée à une concentration de 16% soit 1,6 L pour 10 L de bouillie. Il s'emploie en traitement par taches, uniquement sur les adventices déjà levées. Traiter sur une végétation jeune, de 5 à 10 cm de hauteur. Le traitement doit s'effectuer « à la goutte ruisselante » (= 1000 L de bouillie/ha) sur les adventices traitées qui doivent être recouvertes à 100% par la bouillie.

Devatol® s'applique avec un pulvérisateur muni de buses à jet plat ou pinceau. Afin d'éviter la dérive sur des cultures voisines, traiter à faible pression (inférieure à 3 bars) et utiliser un cache de protection. Traiter en l'absence de vent et sans risque de pluie dans les 12 heures post-traitement.

Volume de bouillie à préparer	10 litres	100 litres
Quantité de Devatol®	1,6 L	16,6 L
Quantité d'eau	8,4 L	83,4 L

COMPOSITION

186,7 g/L d'acide pélargonique
sous forme de concentré émulsifiable (EC)
AMM N° 2110056.

Produit et marque déposée W.Neudorff GmbH KG.
SGH07-H319.
Dangereux, respectez les précautions d'emploi.

Délai de rentrée : 24 heures (pouvant être réduit à 6 heures pour les applicateurs selon la réglementation en vigueur).
ZNT : 5 mètres.

Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette.

NB : nous rappelons que toute utilisation pour un usage non autorisé à la vente et non conforme à nos préconisations est interdite.

IMPORTANT

Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine. COMPO EXPERT France ne saurait être en aucun cas tenu pour responsable des conséquences inhérentes à toute copie de cette notice technique, totale ou partielle, et la diffusion ou l'utilisation non autorisée de cette dernière.

Bidon de 10 L